



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture*

Sous-direction des gens de mer
Bureau des examens maritimes

Brevet technicien supérieur maritime
Spécialité : Pêche et Gestion de l'Environnement Marin

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Brevet technicien supérieur maritime de la spécialité : Pêche et Gestion de l'Environnement Marin, les candidats suivants :

Centre de Bastia

Admis : 4

ALBERTINI Achille, , Bastia

BERTRAND Jean-Thomas, , Bastia, avec mention Bien

NAU Raphaël, , Bastia

PETIT-LAURENT Hugo, Nicolas, Bastia, avec mention Bien

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.